

Compte-rendu #18 - Séance du 25 janvier 2022

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles

1. Question du député Rodrigue Demeuse (Ecolo) :

[« Situation des chercheurs et chercheuses universitaires dans une crise sanitaire qui dure »](#)

En mai 2021, une enquête au sein de plusieurs universités de la FWB a permis de souligner les **difficultés rencontrées par les chercheurs et chercheuses depuis le début de la crise sanitaire**. Le stress, les problèmes de récolte des données et d'accès aux laboratoires, les gardes d'enfants, les échéances des financements et la surcharge générale de travail a mis leurs nerfs et l'avancement de leurs travaux à rude épreuve.

« Madame la Ministre, quelle est votre analyse de la situation des chercheurs en Fédération Wallonie-Bruxelles après deux ans de crise ? **Le nombre d'abandons de thèse a-t-il encore augmenté ?** [...] **Qu'en est-il des prolongations des contrats** proposés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, par le Fonds de la recherche scientifique (FNRS) et par les universités ? Tous les chercheurs et assistants bénéficient-ils d'une **indemnité de télétravail** ? Quelles sont les disparités entre les établissements ? Une solution est-elle envisagée afin que tout le personnel scientifique dispose d'une indemnité de télétravail ? Pouvez-vous aussi faire le point sur la **situation des chercheurs dans les hautes écoles** et les écoles supérieures des arts (ESA) ? »

Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :

« **Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour déterminer si la crise aura une influence significative sur le nombre d'abandons de thèse.** Toutefois, l'Observatoire de la recherche et des carrières scientifiques (ORCS) a programmé une étude à ce sujet dès que la crise sera derrière nous. J'aimerais cependant **mettre en avant le travail effectué par toutes les universités pour soutenir au maximum leurs chercheurs durant la crise.** En outre, ce contexte particulier a été l'occasion d'établir des **processus consultatifs** avec les doctorants, les postdoctorants et les directeurs de thèses pour identifier des **pistes d'amélioration des parcours** »



doctoraux. L'objectif est d'aborder les questions de bien-être au travail afin de pouvoir faire face à des situations de difficulté psychologique antérieures à la pandémie et exacerbées par la crise, comme l'isolement, le manque d'encadrement ou de dynamique de groupe, etc. De ce point de vue, la crise sanitaire n'aura pas eu que des côtés négatifs.

Par ailleurs, **toutes les demandes soumises lors des appels de prolongation des bourses ou des salaires de doctorant payés par les universités ou par le FNRS ont été honorées, pour autant qu'elles répondaient aux critères édictés.** Je rappelle que le gouvernement a dégagé 3.868.800€ pour les doctorants au mois de janvier 2021 et 4.200.000€ pour les postdoctorants au mois de juillet suivant. Les moyens non affectés pourront être utilisés pour les doctorants qui seront en dernière année de thèse en 2022. **Le FNRS et la majorité des universités ont également alloué une indemnité de télétravail au personnel scientifique.**

Monsieur le Député, je vous remercie de m'interroger sur la recherche **au sein des hautes écoles et des ESA.** Si le volume de recherche qui y est mené n'est pas comparable à ce qui se fait au sein des universités, il n'en reste pas moins que cette recherche est importante pour la société. **Les chercheurs de ces types d'établissements n'ont pas bénéficié d'une indemnité de télétravail** des hautes écoles et des ESA ; toutefois, ils sont rarement chercheurs à temps plein et ont donc bénéficié de mesures prises pour les membres du personnel enseignant. Bien entendu, la crise a aussi touché les activités de recherche au sein de ces établissements. Des solutions ont été trouvées pour en minimiser les conséquences ; par exemple, certaines recherches ont bénéficié d'une prolongation de la durée de leur financement. »

Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020d0042>



www.observatoire.frs-fnrs.be



www.facebook.com/observatoireFNRS



<https://twitter.com/ObsFNRS>